

Accord-cadre prestations de formations réglementaires

Fichier questions-réponses

Consultation n°	2025-0126-LLM
Date limite de remise des plis	29/06/2026 à 12:00
Procédure de passation	Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)

Question du 9/06/2026 :

Bonjour, Le BPU de ce marché demande, pour le lot incendie, un prix unitaire hors taxe. S'agit-il d'un prix unitaire pour les 6 sessions sur 2 journées ou bien d'un prix par session concernant le renseignement de ce tableau ? bien cordialement

Réponse :

Il s'agit bien de mettre le prix unitaire de 6 sessions réparties sur deux jours consécutifs ou non.